FRC 4[1]. 29554 29554

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 13019

COPIE

Du compte rendu par les citoyens DUVAL & ROBIN, repréſentans du peuple.

Compte que les citoyens Robin & Duval, repréſentans du peuple, rendent à leurs collègues membres du comité des inſpecteurs, de leur miſſion dans les papeteries du Marais, de Courtalain & d'Eſſonne.

ILS n'ont rien reçu avant leur départ pour ce voyage; Duval, l'un d'eux, en a avancé les frais.

Ils ont parti de Paris le 23 floréal de l'an II. de la République; ils y ſont rentrés le 30 du même mois: leur voyage a duré huit jours.

Leur dépenſe, pour frais de poſte ſur la route & dans la traverſe, monte à deux cent quinze livres. Ci . . . . 215 l. » ».

Ils ont dépenſé, pour frais de nourriture & des garçons d'auberges & des différentes maiſons où ils ſe ſont arrêtés, quatre-vingt-quatre livres dix-ſept ſous. Ci . . . . 84 l. 17 ſ.

Ils ont dépenſé en tout deux cent quatre-vingt-dix-neuf liv. dix-ſept ſous. 299 l. 17 ſ.

Ils demandent un mandat de cette dernière ſomme au nom de Duval, l'un d'eux.

Certifié véritable par nous ſouſſignés. A Paris, ce 20 fructidor, l'an deuxième de la République françaiſe, une & indiviſible.

Signé, DUVAL & ROBIN.

Pour copie conforme au compte original dépoſé au comité d'inſpection.

Signé, PARELLE,
chef du bureau de comptabilité.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôſe, l'an III.